

Qui sont les véritables amis du cultivateur canadien ?

Le rapport officiel, dégagé de tout commentaire des discours prononcés au sujet de l'impôt sur les tabacs canadiens lorsque M. Bolduc en proposa l'abolition en chambre le 23 avril dernier, suffira nous en sommes sûr, pour éclairer sur ce point la classe agricole et l'édifier sur la sincérité de ceux qui dans l'opposition affectaient tant de dévouement pour ses intérêts et qui, parvenus au pouvoir, rejettent toutes les mesures qui seraient propres à les promouvoir.

Lisez les discours de MM. Bolduc, Langevin, Baby, Desjardins et Dugas d'un côté, et de l'autre de MM. Laflamme et Laurier, et jugez :

DISCOURS DE M. BOLDUC.

M. BOLDUC.—M. l'Orateur, avant que vous quittiez le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides, je désire attirer l'attention des honorables membres de cette Chambre sur la position désavantageuse où se trouvent les cultivateurs canadiens qui voudraient se livrer à la culture du tabac en ce pays. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de la culture de cette plante, car nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les endroits où elle est pratiquée, pour se convaincre de quelle source de richesse elle est pour le cultivateur. Mais pour que la culture du tabac devienne florissante dans un jeune pays, il faut qu'elle soit encouragée par tous les moyens possibles. Aujourd'hui, la culture de cette plante est complètement paralysée par les droits d'accise prohibitifs qui la frappent. En effet, un droit de 10 centins par livre, tel que cela existe aujourd'hui, équivaut certainement à la prohibition, et une loi qui prohiberait la culture du tabac en ce pays ne serait pas beaucoup plus sévère que celle qui existe, car il n'y a pas un seul fabricant de tabac qui pourra acheter le tabac canadien, payer un droit de vingt cents, le manufacturer et